

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 4 (1891)

Nachruf: Nécrologie : Georges Verenet

Autor: Imer, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

GEORGES VERENET

PAR

FRÉDÉRIC IMER

Lorsqu'au mois d'août 1887, Georges Jeanneret, en compagnie de son ami Charles Guillaume, aborda dans son léger esquif à l'île de St-Pierre, il se prit d'une si belle ardeur pour cet Eden et ses habitants, qu'il y séjournait près d'un mois et y écrivit une monographie, illustrée par son fidèle Achate et intitulée : « *Un séjour à l'île de St-Pierre*, » Dans cet opuscule, Georges Verenet avait sa place marquée ; aussi, dès les premières pages, l'auteur le fait entrer en scène par le récit suivant : « Les vacances s'annoncent bien. Une agréable surprise nous était réservée au début de la journée. A huit heures du matin, nous étions dans la chambre à manger, en train d'engloutir le beurre frais, le pain et le lait de notre hôte, lorsque la porte s'ouvrit, pour laisser entrer un homme de petite taille, d'allure affable et cordiale. Jamais nous ne nous serions doutés de son âge. Ayant passé les quatre-vingt-quatre ans, il paraissait en avoir soixante, soixante-cinq au plus. M. Verenet — c'est son nom — est un intrépide amoureux de l'île de St-Pierre. Il lui a voué son cœur et son temps. Depuis seize ans, il en a vécu huit dans la maison du receveur, ou plutôt dans les bois, sur les coteaux qu'il chérit. Chaque année, il passe deux belles saisons dans ce Jardin créé pour y placer une

pastorale radieuse. M. Verenet est un ancien professeur à l'Université d'Utrecht, où il occupa pendant vingt-cinq ans la chaire de littérature française. Auparavant, à une époque où l'on faisait de la littérature à coups de canons, alors que l'Europe, troublée jusque dans ses fondements par l'ambition effrénée de César-Bonaparte, M. Verenet, soldat-volontaire, faisait ses premières campagnes et assistait à Waterloo..... Je vais me livrer avec un véritable enthousiasme d'artiste à l'étude de cette physionomie originale, qui me paraît réunir en elle ces qualités rares lorsqu'elles sont isolées, rarissimes lorsqu'elles sont réunies ; une philosophie réelle, des connaissances étendues, une vie bien remplie, et une vieillesse verte, pleine d'ardeur et de foi dans le monde. »

Comme M. Jeanneret, nous ne pouvons résister à la tentation de conserver le souvenir de ce vieil ami, décédé le 23 avril 1889, rassasié de jours, dans sa quatre-vingt-quinzième année. Georges-Charles Verenet naquit à Utrecht le 18 septembre 1794. Son père, Charles-Frédéric Verenet, de Montbéliard, s'était fixé en Hollande, d'abord comme précepteur, puis comme instituteur. Ayant épousé Charlotte Feignoux, d'Yverdon, qui se trouvait aussi à Utrecht en qualité d'institutrice, il y fonda un pensionnat, qui fut transféré, au commencement de ce siècle, à Amsterdam, où il prospérait, lorsque survint le décès du directeur, qui contraignit sa jeune veuve à céder l'établissement à un successeur et à se retirer en Suisse avec sa jeune famille.

Georges Verenet était l'aîné de cinq enfants, tous bien doués, deux fils et trois filles. Son frère Frédéric, étudiant en théologie à Utrecht, y mourut en 1833 à l'âge de 25 ans, après s'être fait connaître par un *Recueil de poésies* en français, annonçant des qualités très sérieuses, vivement appréciées des connaisseurs. (*) Ses sœurs se

(*) *Charles, nouvelle helvétique, suivie de poésies diverses*, par Lucas-Frédéric Verenet. Amsterdam, S. Delachaux, 1828.

sont toutes mariées en Suisse et l'ont précédé de plusieurs années dans la tombe, lui laissant plusieurs nièces et quelques neveux qui l'ont entouré de leurs soins prévenants jusqu'à sa fin.

Nous n'avons que peu de renseignements sur les jeunes années de Verenet. Voici ce qu'il nous a lui-même appris. À l'âge de dix ans, il fut placé à Neuveville dans le pensionnat de M. Cyprien Revel, dont son père avait probablement fait connaissance en Hollande, où la famille Revel, originaire des vallées vaudoises du Piémont, avait des membres influents dans la colonie wallonne.

À 12 ans, nous le retrouvons au lycée de Lausanne, où il fit ses humanités. Il avait eu le bonheur d'y rencontrer des parents de sa mère qui s'intéressèrent aux succès du jeune lycéen. Aussi, très jeune encore, mais muni de son bagage littéraire, il se mit en route pour regagner la Hollande, qui venait d'être incorporée à la France et dont les places de régents d'école étaient, de préférence, données aux jeunes gens connaissant les deux langues. Verenet, dont les ressources pécuniaires étaient exiguës, ne pouvait pas éléver des prétentions bien fortes, jeune comme il était et dépourvu d'un diplôme. Il dut accepter ce qu'on voulut bien lui offrir, une place de régent de village, à Zandport, dans la Nord-Hollande. C'est là qu'il apprit par le menu ce qu'est la vie d'un pauvre petit instituteur de campagne, peu rétribué, vivant au milieu d'étrangers, dont il est le très humble serviteur. Il nous a confié qu'à côté de ses leçons, il remplissait l'emploi de marguiller et de fossoyeur à l'occasion.

C'est dans ce milieu si modeste que commença sa carrière pédagogique. Mettant à profit ses études classiques, s'aidant de ses aptitudes au travail, d'une excellente mémoire et d'un esprit très éveillé, il se voua à l'étude approfondie des langues française et hollandaise et de leurs littératures respectives.

La Hollande, transformée en royaume en 1806 pour placer une couronne sur la tête de Louis Bonaparte,

venait, du moins en partie, d'être incorporée à l'empire français. Aussi, LL. MM. Napoléon et Marie-Louise viennent, en mai 1810, visiter les nouvelles provinces et, à cette occasion, le jeune régent vit le vainqueur de l'Europe dans toute sa gloire, tandis que le souverain du pays cachait sa honte à Amsterdam sous les sarcasmes de son orgueilleux frère. Cette visite valut à Verenet une promotion à une meilleure place, en même temps qu'une augmentation de traitement, dont il avait grand besoin.

Mais le blocus continental et l'administration française, ainsi que les levées de conscrits envoyés dans tous les pays où l'empereur guerroyait, ruinaient le pays tout en lui enlevant la fleur de sa jeunesse. Les Hollandais détestaient donc le régime impérial et saisirent avec empressement la première bonne occasion de s'en affranchir. Rien d'étonnant si le jeune Verenet, bien que d'origine française, mais né en Hollande et l'aimant comme son pays d'adoption, ait partagé ces sentiments de patriottisme batave à l'égard de l'usurpateur.

Lorsque, vers la fin de décembre 1813, les Français évacuèrent le pays, ce fut un soulagement général dans toutes les provinces, qui acclamèrent le retour du prince d'Orange. Des corps de volontaires se formèrent pour se joindre à l'armée des Alliés qui marchait sur Paris. Le bouillant Verenet, âgé de 19 ans seulement, fut parmi les premiers à s'enrôler comme volontaire dans la cavalerie royale et il fit la campagne jusque sous les murs de Paris, où il passa les mois d'avril et de mai 1814. En 1815, il s'enrôla de nouveau et assista avec les troupes hollandaises, sous le commandement du prince d'Orange, à la bataille de Waterloo, d'où il marcha sur Paris. Il bivouqua avec sa compagnie aux environs de Montmorency jusqu'au licenciement de celle-ci. Il se fit remarquer de ses compagnons d'armes, appartenant à la noblesse et au corps des étudiants, par son caractère enjoué, sa bonne humeur intarissable, ses saillies pleines de sel, tellement qu'en

entrant en Hollande il était connu et apprécié dans les cercles de la bonne société. Mais, il fallait vivre, et la campagne n'avait pas rempli sa bourse, loin de là. Reprendre la vocation de régent de village lui parut trop au-dessous de ses visées ambitieuses. Trop jeune pour oser prétendre à une place dans un gymnase ou un établissement supérieur d'instruction, il se voua au préceptorat dans des familles nobles ou de la haute bourgeoisie, chez lesquelles il trouvait, à côté d'une rémunération suffisante, un intérieur conforme à ses goûts et à son éducation. C'est ainsi que jusqu'en 1829 s'écoula sa carrière dans plusieurs honorables familles, tant en Hollande qu'en Frise, en formant leurs fils pour entrer dans les établissements supérieurs scientifiques, militaires et commerciaux. Ayant tenté de reprendre du successeur de son père le pensionnat que celui-ci avait fondé à Amsterdam, la malchance voulut qu'il échoua complètement, parceque, peu de temps auparavant, un jeune homme s'était tué en faisant une chute en bas les escaliers. Il perdit, dans cette tentative malheureuse, non seulement ses faibles économies, mais encore des sommes qu'il avait dû emprunter. Grâce à d'excellents amis, il parvint à se tirer de ce mauvais pas ; puis, par leurs recommandations, il fut nommé, à cette époque, professeur au gymnase et lecteur de langue et de littérature française à l'université d'Utrecht. Il ne tarda pas à se faire beaucoup d'amis parmi les étudiants. A peine avait il pris possession de sa chaire, que les démêlés de la Hollande avec la Belgique surgirent, beaucoup d'étudiants s'enrôlèrent comme volontaires dans des corps francs et voulurent engager leur professeur à les suivre. L'ardeur guerrière ne lui manquait certainement pas, mais les fonds nécessaires pour une entreprise aussi coûteuse. Ne voulant pourtant pas rester inactif, lui, membre honoraire des vétérans de 1813 et 1815, il s'aboucha aux officiers d'une batterie d'artillerie montée, qu'il connaissait, et s'y fit incorporer. Il ne tarda pas à être nommé sergent et fit, en cette qua-

lité, la campagne de 1831 sous les ordres du prince Frédéric, second fils du prince d'Orange, et il prit part aux combats de Hasselt et de Louvain. La France étant intervenue, les troupes hollandaises, frémistantes, durent regagner leurs foyers, au lieu d'entrer victorieuses à Bruxelles. Disons d'abord, pour n'y pas revenir, que Verenet fut décoré de la médaille d'argent des volontaires de 1830, de la croix de souvenir de la campagne de 1815 et de la croix de métal des volontaires de 1830-31. A sa mort, il était probablement le dernier survivant des vétérans de ces trois mémorables campagnes.

En rentrant à Utrecht avec ses compagnons d'armes, il fut accueilli avec enthousiasme, car sa belle conduite lui avait valu non seulement beaucoup d'amis dans la fleur de la société, mais une haute estime comme bon patriote. La paix était conclue, il s'agissait de reprendre ses fonctions de lecteur et de professeur. Mais les manuels pédagogiques manquaient pour l'enseignement fructueux de la langue française à des Hollandais. Verenet se mit courageusement à l'œuvre et publia successivement plusieurs ouvrages. Citons-en quelques-uns. D'abord, la *Nouvelle grammaire française à l'usage des Hollandais*, éditée par J.-G. Brœse, à Utrecht, dont parurent plusieurs éditions. En 1836, il fit paraître chez C. van der Post jr. l'*Ecole du bonheur ou Principes puisés dans le grand livre du monde*, œuvre de morale, dédiée à sa mère, et écrite dans le but de réagir contre les tendances du romantisme outré qui battait alors son plein. Voici ce qu'il en dit dans son avant-propos :

« La matière dont se compose l'ouvrage de ses frelons est d'autant plus dangereuse qu'elle nous séduit par les couleurs du véhicule dans lequel ils détrempe leurs plus savantes compositions. Il faut avouer qu'il n'est rien au monde de plus pernicieux que ce doute ironique, cette dérision des vertus modestes, cette défense de doctrines éphémères et sans portée, dont le faux éclat éblouit quelques partisans enthousiastes du passé, et qui plus est,

des absurdités du bon vieux temps. Que résulte-t-il d'ailleurs de tous ces principes erronés ? Faut-il le dire ? Un effet d'abord inaperçu, qui peu à peu devient sensible et se marque enfin par un doute affreux..... Alors on se range insensiblement sur les bancs des moqueurs, on se croit esprit fort, et l'on finit par se piquer de scepticisme. Voilà les fruits amers de nos lectures frivoles, voilà à quoi nous entraîne une fatale erreur ! »

Un *Robinson hollandais*, imité de celui de Foë, vit aussi le jour dans les années suivantes; puis l'*Eloge de Casimir Delavigne*, en 1844, orné d'un portrait du poète et l'épigraphé: « Honorer la vertu, c'est la rendre féconde. »

XVII MESSENIEENNE.

Casimir Delavigne est mort à Lyon le 10 décembre 1843, en route pour l'Italie, où il espérait recouvrer la santé, car il n'était âgé que de 49 ans. Si Verenet a cru devoir publier son *Eloge*, c'est que la veine essentiellement patriotique de ce poète et sa vie exemplaire l'avaient captivé. « Admirateur, dit-il, du talent de Casimir Delavigne, et ne pouvant, selon un saint usage, offrir à son ombre une couronne d'immortelles, ni jeter quelques fleurs sur sa tombe, je me suis plu à rassembler quelques intéressants détails sur la vie et les écrits de l'illustre académicien. Faire l'éloge d'un homme supérieur, c'est consacrer un hommage au souvenir de ses talents, de ses vertus ; c'est se rapprocher plus particulièrement de lui, lorsque déjà il s'éloigne de nous pour goûter le repos suprême. »

Verenet s'est aussi essayé dans la versification, mais il n'était pas né poète, et il ne réussit guère que dans la chanson, où sa verve un peu goguenarde à l'usage des fêtes d'étudiants lui acquit une réputation de Béranger utrechtois. Les almanachs des étudiants des années 1830 à 1836 en font foi. Aussi ses chansons firent-elles long-temps encore partie de leurs recueils.

C'est de cette période de sa vie, où il était dans tout l'épanouissement de son talent, des brillantes qualités de

son esprit et de ses dons de société, que datent des relations suivies avec les familles, d'origine suisse, établies dans les Pays-Bas, les de Wattewyl et de Muralt, qui se continuèrent avec cette dernière jusqu'à sa fin.

Le Grand-Conseil du canton de Berne ayant, par un décret du 24 novembre 1845, fondé pour les districts protestants du Jura : Courtelary, Moutier et Neuveville, un progymnase français et laissé au Conseil-exécutif le choix de la localité où il devait être établi, celui-ci désigna la ville de Neuveville. Le progymnase s'ouvrit le 1^{er} mai 1846 avec 35 élèves, dont le chiffre s'élevait, déjà en novembre, à 44.

Les maîtres appelés à y donner l'enseignement étaient MM. le pasteur Krieg, proviseur, pour la religion, le pasteur Steinhæuslin pour l'allemand, George Verenet pour la langue française et la géographie, Charles Hisely pour les mathématiques, le dessin technique et les sciences naturelles, Louis Rode pour les langues anciennes et l'histoire, Louis Couleru pour le dessin artistique, et Lucien Péter pour la calligraphie.

Si Verenet accepta l'appel honorable qui lui était adressé et s'il consentit à quitter une place plus brillante au gymnasium et à l'université d'Utrecht pour venir à Neuveville, c'est parce qu'il éprouvait le besoin de rejoindre sa sœur cadette, qui y habitait avec sa famille et ses autres sœurs mariées en Suisse. Sa mère était morte à Cully le 24 juillet 1839. Il avait aussi voué à notre pays une affection toute particulière en souvenir des années de son adolescence qui s'y étaient passées.

Outre ses leçons, dont ses élèves conservent encore un excellent souvenir, il se vouait avec zèle à la partie éducative et à la discipline de l'établissement, pour laquelle on lui connaissait une aptitude remarquable. Aussi rencontra-t-il bien vite l'affection de ses élèves, mais aussi l'estime publique et générale dont il jouissait à Utrecht.

Le 15 juillet 1848, à l'âge de 45 ans, il épousait M^{me} Rose-Elise Richard, née en 1818, fille de David-Henri Richard,

instituteur primaire à Neuveville. Sa vie de vieux garçon et ses goûts d'indépendance n'étaient pas de nature à le plier pour longtemps aux douceurs de la vie conjugale, que la différence d'âge des époux ne devait, du reste, pas cimenter bien étroitement. Et puis, il se lassa peu à peu d'enseigner les rudiments de la grammaire à des élèves de 10 à 16 ans, en sorte qu'il prit le parti de retourner en Hollande au milieu de ses amis. En 1852, il donna sa démission de maître au progymnase, qui fut acceptée avec regrets pour le 1^{er} octobre, où il fut remplacé par M. Victor Gilliéron.

De retour à Utrecht, Verenet, toujours désireux de conserver sa liberté, ne reprit pas une place fixe dans l'enseignement et se consacra à l'étude, tout en donnant des leçons particulières et fréquentant ses nombreuses et précieuses relations. C'est surtout de ce moment que datent ses nombreux ouvrages didactiques sur la langue française. Il fit paraître successivement :

Le *Résumé de la nouvelle grammaire française à l'usage des Hollandais* (1850). « Pour justifier, dit l'avertissement qui précède l'ouvrage, le titre de ce précis, et afin de rendre l'étude de la grammaire plus accessible, dans l'intérêt des jeunes gens et des personnes qui s'occupent d'éducation, il nous a fallu faire comme l'abeille ; aussi ne nous sommes-nous arrêtés qu'aux fleurs les plus substantielles. Selon le conseil de Pascal, il fallait chercher à *tenir le milieu*, ce qui veut dire qu'en matière d'abrégié, par exemple, il ne faut sacrifier ni la règle, ni ce qu'il y a de plus essentiel. Ceux qui savent ce qu'il en coûte de se restreindre au strict nécessaire, surtout après avoir été dans l'abondance, seront à même d'apprécier notre travail. »

Le *Nouveau recueil d'exercices grammaticaux et littéraires à l'usage des Hollandais* (1854).

Les *Cent et un thèmes méthodiques et progressifs* (1854).

Les Cent et une versions méthodiques et progressives, destinées à la jeunesse hollandaise (1855).

La Suite des cent et une versions ou Cours lexicologique de style et de compositions françaises, suivant la méthode d'intuition sensible (1863).

Le Choix de lectures et de dictées françaises, envisagées au point de vue chrétien, par Eugène Borel, ouvrage approprié aux mœurs et aux coutumes des élèves hollandais (1860).

Le Répertoire français-hollandais, contenant plus de 12,000 mots, accompagnés d'entretiens familiers, de termes usuels et d'un glossaire de la prononciation (1860).

Les On dit et les on ne dit pas, ou Les plaintes de la Muse française (1860).

Les Exercices de mémoire, de lectures et de déclamation, ou mélanges, en prose et en vers, choisis dans les bons auteurs des trois derniers siècles (1862) avec le portrait de l'auteur en frontispice et l'épigraphe : « Il est aux cœurs bien nés une noble mémoire » de A. de Montesquiou.

La Grammaire en action. Phraséologie, ou Construction de phrases françaises d'après la méthode pratique et rationnelle d'intuition sensible (1865).

Les Causeries enfantines, à l'usage de la conversation française (1866).

Les Entretiens familiers, ouvrage faisant suite au précédent (1869), tous deux rédigés en faveur des élèves hollandais.

En 1873, parut à la librairie J.-G. Brœse la 5^{me} édition, revue avec soin, du *Nouveau recueil d'exercices grammaticaux et littéraires*, ouvrage rédigé sur un plan entièrement neuf, pour exercer l'intelligence de l'élève sur l'application des règles, et dont la théorie se fonde sur le texte des meilleurs écrivains ; destiné aux classes supérieures des gymnases et des maisons d'éducation.

Le Précis de mythologie grecque et romaine, contenant des quatrains applicables à chaque buste en particulier

(1859), ouvrage que l'auteur déclare irréprochable par sa forme, offrant les principales divinités du paganisme, le récit des guerres mythologiques, les emblèmes des fleurs et des couleurs, les symboles des animaux, la consécration des plantes, la table appliquée à la géographie et à l'histoire, etc., dédiée à son ancien ami Auguste Péter, directeur d'une maison d'éducation de jeunes demoiselles, à Neuveville.

Grande fut la déception de Verenet en 1865, lorsqu'il fit paraître son œuvre capitale, *Pierre le Grand en Hollande et à Zaandam dans les années 1697 et 1717*, dédié en 1863 à sa S. M. la reine-mère, Anna Paulowna, veuve de Guillaume II, roi des Pays-Bas, qui mourut avant la publication de l'ouvrage, pour lequel il attendait une rémunération de la cour — peut-être la décoration, — tandis qu'il dût se contenter d'une lettre de remerciement polie, en style de chancellerie. Le volume, n'étant pas d'actualité, ne se vendit pas, et Verenet, courtisan sur le tard, y fut pour les frais d'édition de son libraire.

Est-ce cette déconvenue, ou le besoin de réintégrer le domicile conjugal, ou bien tous les deux, qui l'engagèrent à quitter pour la deuxième fois Utrecht pour revenir à Neuveville ? Toujours est-il que dans la dite année, il rejoignit sa femme qui, de son côté, était allée lui rendre visite en Hollande.

De retour chez lui, il ne resta pas oisif et, bien qu'âgé de plus de soixante-dix ans, mais encore plein de verve et d'entrain, il passait ses journées au travail, écrivant, compilant et compulsant.

Aussi, lorsque les gouvernements des cantons romands mirent au concours le *livre de lecture* pour les trois degrés de l'école primaire, se mit-il courageusement à l'œuvre et concourut pour les trois degrés. Il obtint de la commission chargée de faire un choix, un 1^{er} accessit pour le volume du 1^{er} degré.

Environ à la même époque, il composa des *Voix enfantines*, qu'il se proposait de livrer à l'impression; mais il y

renonça sur le conseil de ses amis qui lui firent comprendre que ce genre réclamait des qualités toutes spéciales et ne remplissait pas l'escarcelle des éditeurs.

Voici ce qu'il nous écrivait à ce sujet: « Le manuscrit est entre les mains du pasteur B., mon Aristarque ou mon Zoïle. C'est vous dire combien je sens moi-même que cette nouvelle production n'est pas animée par ce souffle poétique, qui seul fait apprécier et vivre une composition en vers. Il est si difficile d'émettre, pour des enfants, le mets choisi de la vraie et noble poésie; mais plus la difficulté est grande, plus il y aurait aussi de mérite à la vaincre. »

Dès l'année 1849, Verenet fit partie de la *Société jurassienne d'émulation*, à laquelle il s'intéressait vivement, mais sans lui livrer de travaux, se trouvant trop étranger au Jura. Il fit cependant à Neuveville deux conférences très goûtees sur Alph. de Lamartine. Lors de son départ pour les Pays-Bas, il fut nommé associé correspondant, titre qu'il conserva, malgré son retour au pays.

Il assista, en 1874, à la réunion des instituteurs de la Suisse romande à St-Imier et il fit, au banquet, un discours humoristique en portant un toast au rédacteur en chef de *l'Éducateur*, M. le professeur Alexandre Daguet. Faisant allusion à la lanterne de Diogène, il dit, à la satisfaction de tous les assistants, qu'en arrivant à St Imier il avait allumé sa lanterne pour y chercher un homme savant, mais qu'à la vue de Daguet, il l'avait tout de suite éteinte, l'ayant trouvé; et là dessus les deux vieillards philosophes s'embrassèrent et devinrent de sincères amis.

Par l'entremise de son beau-frère, M. Adolphe Richard allié Moser, il fit la connaissance de M. Moser, de Charlottenfels, près Schaffhouse, chez lequel il fit des séjours, dont il se souvenait avec plaisir. M. Moser l'avait si bien pris en sérieuse affection, que Verenet dut l'accompagner dans un voyage de plaisir à Paris, pour lequel il fut défrayé entièrement.

Un beau trait du caractère de Verenet est son excessive générosité; il mettait follement en pratique le précepte de l'Evangile: « Ne soyez point en souci pour le lendemain, car le lendemain prendra soin de ce qui le regarde; à chaque jour suffit sa peine, » qu'un de ses amis, M. Boch-Hendrichson, disait de lui: « Si nous n'y mettions ordre, il donnerait sa dernière paire de bottines et irait pieds nus. » C'est pourquoi, ses amis hollandais, en vrais gentlemen plus soucieux du lendemain que lui, déposèrent à la Banque nationale des Pays-Bas une forte somme, dont la rente lui fut servie trimestriellement jusqu'à son dernier soupir. Et, dans les dernières années de sa vie, soit depuis le décès de sa femme survenu en 1878, six de ses bons amis hollandais ajoutèrent encore annuellement six cents francs à cette rente pour qu'il ne manquât de rien. De pareils actes honorent autant ceux de qui ils émanent que celui qui en fut l'objet.

Tant que vécut M^{me} Verenet, les époux allaient avec M^{me} Julie Richard, sœur de Madame, passer l'hiver à Bois-Cerf, sous Lausanne, et Monsieur s'accordait quelques mois d'été en villégiature à l'Île de St-Pierre, au lac de Bienne.

Après le décès de ces deux dames, Verenet ne retourna plus à Bois-Cerf, mais il prit son domicile pendant le semestre d'hiver, pour être plus libre, à l'hôtel du Faucon, à Neuveville, et passa les autres six mois de l'année dans sa chère île. Qui n'a rencontré dans la cour de l'hôtel un petit vieillard en robe de chambre et en calotte, ou dans un vêtement de couleur claire et un vaste panama sur la tête, toujours jovial, d'humeur enjouée, et prêt à vous donner la repartie fine et animée? C'était notre Verenet. Il partageait son temps entre la lecture, la correspondance avec quelques amis et sa nièce, M^{me} Charlotte de Bary, née Huber, à Guebwiller, chez laquelle il fit quelques séjours pleins de charme. Il causait volontiers avec le père aveugle du receveur Louis, avec la femme toujours active et les enfants de celui-ci,

auxquels il inculquait de sages maximes en leur donnant l'exemple de la sobriété, du bon ton et du savoir vivre. A table d'hôte, lorsqu'il y avait des pensionnaires, il les charmait par sa conversation instructive et amusante.

Grand admirateur de J.-J. Rousseau, il fut l'instigateur et l'organisateur de la fête célébrée à l'île le 3 juillet 1878 à l'occasion du centenaire du philosophe genevois. On avait renvoyé d'un jour cet anniversaire pour permettre aux amis de Genève d'y assister à la suite du leur, mais le temps détestable les retint chez eux. Verenet avait composé pour la circonstance un *Chant commémoratif*, qui fut chanté en chœur par l'*Union de Neuveville*.

En 1886, eut lieu à Utrecht le 250^{me} anniversaire de l'université et, quelques jours après, la fête des compagnons d'armes des anniversaires de 1815 et de 1830. Verenet ne voulut pas y manquer et, malgré ses 92 ans, il s'y rendit, voyageant jour et nuit en chemin de fer. Dire de quelles ovations il fut comblé, la réception qui lui fut faite, serait difficile. Les anciennes chansons de sa composition furent entonnées en son honneur et on lui décerna une magnifique couronne de lauriers, qu'il rapporta en souvenir de ces fêtes splendides et qui orna sa chambre à coucher jusqu'à sa fin.

Un beau jour pour Verenet fut la réunion annuelle de la société d'histoire du canton de Neuchâtel, qui eut lieu le 16 juillet 1888, à l'île de St-Pierre. Au banquet il occupait la place d'honneur à côté de son ami Daguet, nommé président pour l'année suivante. Des toasts nombreux furent portés, parmi lesquels celui du vétéran Verenet, à la suite duquel M. le Dr V. Gross entonna le chant du *Drapeau*, composé par Verenet à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du progymnase de Neuveville.

Chaque année ses amis neuvevillois se rendaient à l'île le 18 septembre pour célébrer, dans un banquet, son propre anniversaire. Il se montrait très sensible à cette marque d'attention et ne manquait pas d'y être fort gai.

Ayant entretenu avec Verenet une correspondance suivie, nous ne pouvons résister à la tentation de donner quelques extraits de ses lettres. Comme « le style est l'homme, » le lecteur pourra faire meilleure connaissance avec notre ami regretté.

En mars 1873, il nous écrivit de Bois-Cerf : « Vous paraissez envier nos pérégrinations ; elles ne sont pas, j'en conviens, dépourvues d'agrément. A quoi bon théauriser quand les deshérités de ce monde sont privés de progéniture ? Je lisais dernièrement qu'un paysan du canton de St-Gall avait perdu fr. 400, en billets de banque, rongés par les souris. La gent trotte menu ne se régalerait pas à ce point si elle visitait ma caisse ! N'importe, *contentement passe richesse.* »

En racontant, en 1875, ses déboires au sujet du concours pour les livres de lecture, il ajoute : « Ma mère, femme de bon sens, me répétait souvent, dans l'âge de l'inexpérience, cette sage maxime : *ne t'attends qu'à toi seul.* Oh ! combien elle avait raison. J'aurais dû mettre plus souvent cet avis en pratique, afin de prévenir bien des déceptions. Mais, moins humble que vous, j'ai voulu percer dans ce bas monde et je suis toujours resté Gros-Jean comme devant. A quoi en attribuer la cause ? hélas ! à une ambition démesurée, dont les conséquences peuvent servir d'exemple. En présumant trop de son vol, l'insecte finit souvent par se brûler les ailes. Mais, trêve de jéremiades ; cependant, entre amis, c'est un soulagement. »

Lors du décès de sa femme, Verenet dut quitter la maison conjugale, qui fut vendue. A cette occasion, il nous écrivait, le 12 décembre 1878 : « Il est poignant, à mon âge, de me voir privé de mes relations les plus chères. Triste et rêveur, j'ai beau récapituler pour me distraire les heureux moments de ma vie orageuse ; ils ne me laissent que de mélancoliques réminiscences, car les souvenirs sont toujours des regrets. J'éprouve tous les chagrins que s'attire un cœur sensible et porté à aimer. Mais

pourquoi se plaindre continuellement ? Il faut se résigner et se soumettre à la volonté de Dieu qui ne nous éprouve jamais au-delà de nos forces. »

Au printemps de 1879, il écrit de l'île : « Les enfants m'apportent les bouquets de violettes, ma fleur favorite. Ces aimables filles du printemps parfument ma chambre et produisent sur moi l'effet de l'anesthésie par rapport à ma position sociale. J'aurais, en effet, souvent besoin de chloroforme pour me mettre dans l'insensibilité des ennuis que mon extrême solitude me fait éprouver. » Malgré l'ennui, sa vivacité d'esprit ne l'abandonnait pas ; en voici un échantillon : « Naguère, en revenant d'Ouchy, entre chien et loup, sans cependant avoir la jambe avinée, j'ai fait une chute assez grave suivie d'une plaie au front et de plusieurs contusions. Un Romain en aurait auguré un funeste présage. — La coulisse pavée qui sépare le trottoir de la route m'ayant fait faire un faux pas, j'ai donné de la tête sur une pierre. Il m'a fallu avoir recours à un chirurgien, qui m'a condamné à garder le lit pendant plusieurs jours. J'en serai quitte pour une cicatrice et, comme Henri de Guise, on m'appellera désormais *Verenet le balafré*. » (29 déc. 1880).

Et le 13 février suivant : « Votre latin en *um*, m'a beaucoup amusé ; j'y réponds en *at*, faisant allusion à notre amitié ; *vivat, floreat, crescat in aeternum !* Inutile de vous dire que je suis au bout de mon latin. Il faut m'y remettre pour les fêtes de la Hollande, afin de prouver aux étudiants que je sais encore apprécier la vie des bons amis, ainsi que les us et coutumes. C'est le cas de dire : *Olim meminisse juvabit*. »

Pour terminer, encore une boutade du 31 mars 1880. « Vous m'engagez à aller voir l'empirique B., mais j'ai une aversion pour tout ce qui sent le charlatanisme, que je préfère rester dans ma coquille plutôt que d'en sortir pour faire la connaissance d'exploiteurs de la crédulité publique. Le foin de Chasseral n'est bon que pour ceux qui aiment à se repaître de chimères ; il ne saurait opérer

ni sur mon physique, ni sur mon moral. Je n'ai plus de dents pour manger des chardons; chaque âge a son genre de gastronomie. »

Ces quelques extraits de la correspondance de Verenet suffiront pour donner une idée de son caractère et du tour de son esprit. On peut dire de lui ce qu'écrivit aujourd'hui une personne qui a vécu dans l'intimité de M. Jules Grévy, décédé le 9 septembre courant : En politique comme en littérature, il avait des sympathies et des antipathies très vives, mais il savait les recouvrir d'une sorte de tolérance qui pouvait être de la modération, mais qui n'était pas toujours de l'indifférence.

Georges Verenet était, comme il le disait lui-même, Français de naissance, Hollandais par le cœur, et Suisse d'affection et par sa parenté. N'ayant pas d'enfants, il avait concentré toute son affection sur ses nièces et sur quelques rares et fidèles amis qui lui restaient.

Il passa les deux dernières années de sa vie à Neuveville, entouré de soins et d'égards. Ses facultés intellectuelles diminuaient lentement, ainsi que ses forces physiques, faute de mouvement, auquel il refusait par lassitude de s'adonner. Enfin, une bronchite le cloua dans son lit, qu'il ne quitta plus que pour sa dernière demeure, après six semaines d'ennui. Il s'éteignit comme un lumignon privé d'huile, âgé de 94 ans et 7 mois. Il repose au cimetière de Neuveville, où les pieuses mains de ses nièces lui ont fait ériger un modeste monument, avec l'épitaphe :

Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent.

15 septembre 1891.



